Mairie

Le Tremblay-sur-Mauldre

INFORMATION

Chères Tremblaysiennes, chers Tremblaysiens – Course cycliste Paris-Nice
Le **lundi 9 mars 2026**, l'épreuve cycliste **Paris-Nice** traversera le territoire de notre commune **hors agglomération** : elle empruntera la **RD34 en venant de Neauphle-le-Vieux** pour rejoindre la **RD23 en direction de Bazoches**.

Pour le bon déroulement de l'épreuve, **un arrêté municipal prévoit l'interruption de la circulation de 11h30 à 14h30**, sauf avis de prolongation des forces de l'ordre.

Les voies fermées concernées sont :

- Rue du Pavé (D13) à hauteur de l'église, en direction de Montfort l'Amaury,
- Chemin de Mareil sortant sur RD23,
- Grande Rue, sortie rond-point RD34 et RD23,
- Rue des Templiers, donnant accès à la rue du Puits d'Hiver,
- Chemin de Bazoches en direction RD23 et RD34,
- Chemin de l'étang fermeture sortant sur RD23,
- Chemin rural de Mareil, entre RD34 et RD23,
- Chemin de l'Évêché en direction de Bazoches.

Accès riverains :
Les accès en agglomération seront réservés aux seuls riverains souhaitant entrer ou sortir de leur domicile.
Les circulations possibles seront uniquement en direction **de Maurepas ou Saint-Rémy-l'Honoré**.

Je remercie les Tremblaysiens et Tremblaysiennes à anticiper ses déplacements, et d'éviter de circuler sur ce créneau, afin de garantir le bon déroulement de l'épreuve et la sécurité de tous.

Le Maire,
Françoise Chancel

17, rue du Pavé
78490 Le Tremblay-sur-Mauldre
Tél. : 01 34 87 82 64
E-mail : contact@letremblaysurmauldre.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE RAMBOUILLET
CANTON D'AUBERGENVILLE